

<p>MUNICIPALITÉ DE LA NATION ASSEMBLÉE PUBLIQUE SELON L'ARTICLE 51 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</p>	<p>THE NATION MUNICIPALITY PUBLIC MEETING UNDER SECTION 51 OF THE PLANNING ACT</p>
<p>LE LUNDI 10 JUIN 2013 À 18 H 45</p>	<p>MONDAY, JUNE 10TH, 2013, AT 6:45 P.M.</p>
<p>HÔTEL DE VILLE, CASSELMAN, ONTARIO</p>	<p>TOWN HALL, CASSELMAN, ONTARIO</p>

Présents à l'assemblée : Present at the meeting:

<p>Maire Conseiller Conseiller Conseiller</p> <p>Conseiller Greffière Urbaniste Urbaniste, Comtés unis de Prescott & Russell</p>	<p>François St.Amour Raymond Lalande Marcel Legault Danika Bourgeois- Desnoyers Richard Legault Mary J. McCuaig Guylain Laflèche Sylvain Boudreault</p>	<p>Mayor Councillor Councillor Councillor</p> <p>Councillor Clerk Planner Planner, United Counties of Prescott & Russell</p>
--	--	--

Résolution / Resolution no 343-2013

Proposée par : / Moved by: Danika Bourgeois-Desnoyers
 Appuyée par : / Seconded by: Richard Legault

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
PUBLIQUE – DOSSIERS 070-S-12-004
& 070-S-13-003

OPENING OF THE PUBLIC MEETING
– FILES 070-S-12-004 & 070-S-13-003

Qu'il soit résolu que la présente assemblée publique convoquée selon l'article 51 de la Loi sur l'aménagement du territoire (1990) soit ouverte à 18h45.

Be it resolved that the public meeting convened under Section 51 of the Planning Act (1990) be opened at 6:45 p.m.

Adoptée

Carried

2.1

1550890 Ontario Inc., dossier 070-S-12-004, bloc 20, plan 50M-284, Michel Desjardins (rue Desjardins à Limoges)

1550890 Ontario Inc., File 070-S-12-004, Block 20, Plan 50M-284, Michel Desjardins (Desjardins Street in Limoges)

Étaient présents : / Were present: Steven Owens, Marie-Andrée Dion, Neil Coelho, Michel Desjardins, Robert Desjardins, J.C. Pavan, Lisette Latreille, Lise Matte, Gervaise St-Louis, Jean-Marie St-Louis

M. Boudreault présente la demande d'approbation pour l'ébauche d'un plan de

Mr. Boudreault presented the draft subdivision application consisting of

lotissement qui consiste à prolonger la rue Desjardins jusqu'au boulevard Bourdeau. Quelques résidents ont émis les commentaires suivants : 1) Jean-Claude Pavan demande si le chemin sera au même niveau que Royal Court à la hauteur du boulevard Bourdeau. M. Laflèche explique que les égouts sanitaires proviendront du lotissement, Parc des Dunes, élevant ainsi le niveau de la rue de quelques pieds. 2) Marie-Andrée Dion demande si le rond point existant ainsi que les arbres seront enlevés avec le prolongement de la rue. Les arbres seront enlevés et le rond point pourrait rester. 3) Neil Coelho demande si de la neige sera mis sur sa propriété lors du déneigement. La municipalité n'a pas l'intention de laisser de la neige sur sa propriété. Il mentionne aussi qu'il aimerait garder plusieurs arbres. L'entrepreneur essaie toujours de garder le plus d'arbres possibles mais tout dépendra du drainage. 4) Jean-Claude Pavan mentionne que la hauteur d'une fenêtre du sous-sol d'une maison construite à l'arrière de sa propriété se trouve à la hauteur de la fenêtre de sa chambre à coucher. Cette situation le préoccupe car les propriétés sur le boulevard Bourdeau seront dans un bassin et seront inondées. M. Laflèche explique qu'un plan de drainage sera soumis afin d'éviter la possibilité d'inondation. 5) Steven Owens demande si des maisons seront construites sur le côté nord et si le rond point sera enlevé car les gens préféreraient qu'il le soit. Il n'y a rien de proposé à cet instant.

2.2

1550891 Ontario Inc., dossier 070-S-13-003, partie du lot 29, concession 3, Robert Desjardins (rue des Bénévoles, Limoges)

Étaient présents : / Were present: Steven Owens, Marie-Andrée Dion, Neil Coelho, Michel Desjardins, Robert Desjardins, J.C. Pavan, Lisette Latreille, Lise Matte, Gervaise St-Louis, Jean-Marie St-Louis

M. Boudreault présente la demande d'approbation pour l'ébauche d'un plan de lotissement qui consiste à développer le terrain au bout de la rue des Bénévoles. Quelques résidents ont émis les

extending Desjardins Street up to Bourdeau Boulevard. Some residents voiced the following comments: 1) Jean-Claude Pavan asked if the street would be at the same level as Royal Court when it gets to Bourdeau Boulevard. Mr. Laflèche explained that the sanitary sewers will come from the Parc des Dunes subdivision and will elevate the level by a few feet. 2) Marie-Andrée asked if the existing roundabout and trees will be removed with the extension of the street. The trees will be removed and the roundabout could stay. 3) Neil Coelho asked if snow will be dumped on his property with the snow removal. The municipality has no intention of putting snow on his property. He also mentioned that he would like to keep trees. The developer tries to keep trees but it will depend on the drainage. 4) Jean-Claude Pavan mentioned that the height of the basement window of a new home being built behind him is the same height as his bedroom window. This situation worries him because the properties on Bourdeau Boulevard will be in a basin and could be flooded. Mr. Laflèche explained that a drainage plan will be submitted to prevent flooding possibilities. 5) Steven Owens asked if houses would be built on the north side and if the roundabout be removed because residents would prefer that it be removed. There is no proposition at this time.

1550891 Ontario Inc., File 070-S-13-003, Part of Lot 29, Concession 3, Robert Desjardins (des Bénévoles Street, Limoges)

Mr. Boudreault presented the draft subdivision application consisting of developing properties at the end of des Bénévoles Street. Some residents voiced the following comments: 1) Lise Matte

commentaires suivants : 1) Lise Matte appuie la proposition car ce projet est nécessaire pour les gens retraités. 2) Lisette Latreille demande si les maisons en rangée sont sur la façade et les condos à l'arrière. On répond que c'est exact. 3) Lise Matte demande si les unités seront vendues à des gens retraités seulement. On ne peut pas faire la distinction des gens lorsqu'ils achètent.

supports the proposition because this project is a necessity for retired people. 2) Lisette Latreille asked if the townhouses are on the front and the condos at the back. This is correct. 3) Lise Matte asked if the units would be sold only to retired people? We cannot distinguish the type of people when buying a unit.

AJOURNEMENT ADJOURNMENT

Résolution / Resolution no 344-2013

Proposée par : / Moved by: Richard Legault
Appuyée par : / Seconded by: Raymond Lalande

AJOURNEMENT

Qu'il soit résolu que la présente assemblée publique convoquée selon l'article 51 de la Loi sur l'aménagement du territoire (1990) soit ajournée à 19 h 33.

Adoptée

ADJOURNMENT

Be it resolved that the public meeting convened under Section 34 of the Planning Act (1990) be adjourned at 7:33 p.m.

Carried

François St.Amour
Maire / Mayor

Mary J. McCuaig
Greffière / Clerk